

Montpellier le

Affaire suivie par : Emilie PAULET
Téléphone : 04 34 46 62 31
Mél : emilie.paulet@herault.gouv.fr

PROCÈS VERBAL

**CLE du SAGE des bassins versants de la lagune de Thau et de
l'étang d'Ingril**

le 17 novembre 2022 à Sète

Élection du président

1. Présidence

En l'absence de président élu, la présidence de la commission est assurée par Madame la Sous-Préfète Madame Emmanuelle DARMON.

2. Votants

Madame Emmanuelle DARMON procède à l'appel et au recensement des pouvoirs enregistrés : 24 votants (20 présents + 4 pouvoirs) pourront exprimer leur voix.

Voir ci-joint le tableau des présents et pouvoirs reçus et validés en séance.

3. Candidatures

Madame Emmanuelle DARMON procède au recueil des candidatures :

- Monsieur Michel GARCIA

4. Vote

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Un assesseur (Madame Emilie PAULET) procède au dépouillement.

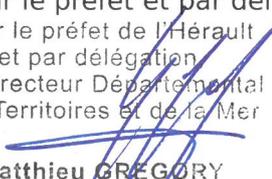
Résultat :

- 21 votes en faveur de Monsieur Michel GARCIA
- 3 votes blancs

5. Résultats

Monsieur Michel GARCIA est élu président de la CLE du SAGE Thau-Ingril

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Pour le préfet de l'Hérault
et par délégation
Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer


Matthieu GREGORY

10/10/10
10/10/10
10/10/10
10/10/10